

Objectif CO₂

TRANSPORTEURS ENGAGÉS

TRANSPORTEURS AGISSENT

Plus de 700 entreprises ont rejoint la démarche !

CO₂ y est ! Le cap des 700 entreprises signataires vient d'être dépassé. Avec très exactement 720 entreprises signataires au 1^{er} octobre 2012, ce sont désormais 100 professionnels du transport routier de marchandises et de voyageurs qui se sont engagés à réduire leurs émissions de CO₂.

REJOINTS PAR DES ENTREPRISES SIGNATAIRES COMME EN 100 ANS 2012



Le réseau Rhone-Alpes, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais, Aquitaine, Poitou et Ile-de-France comptent à elles seules près de 65% du nombre total des entreprises signataires, pour l'essentiel dans le transport routier de marchandises.

Les 67 professionnels du transport routier de marchandises qui se sont engagés représentent à eux seuls près de 10% de la flotte routière nationale et 25% des émissions de CO₂ émises sur les poids lourds. Parmi eux, 58 professionnels ont arrêté au terme de leur période d'engagement de 3 ans, mais cette formule ne marque pas la fin de leurs actions ni de leurs efforts, liés de fait à cette, une dizaine d'entreprises a été et sera ajoutée pour une nouvelle période d'engagement de 3 ans et de nombreuses autres sont en cours de réengagement.

Le nombre d'entreprises signataires issues du transport routier de voyageurs est pour sa part en constante augmentation et plus de la moitié des entreprises signataires concernées ont rejoint une entreprise déjà membre engagée dans la démarche.

Une brochure pour sensibiliser les entreprises de transport collectif routier de voyageurs

Depuis près d'un an, la démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ dans le secteur du transport s'est étendue aux entreprises de transport collectif routier de voyageurs. Elle s'est même élargie et concerne désormais aussi bien l'urbain que l'interurbain. Souhaiter s'inscrire et de sensibiliser les professionnels concernés, les services du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et l'ADEME ont publié en juin 2012 une brochure dédiée. Présentée en français et en anglais, l'objectif de la brochure est de sensibiliser les professionnels de l'industrie des transports, à travers des témoignages de professionnels engagés, de l'ADEME et des services du ministère de l'Énergie et de l'Écologie.

Sur plusieurs centaines, les plans d'actions des 720 entreprises signataires de la démarche ont révélé un total d'émissions de 500 381 tonnes de CO₂, ce qui représente une diminution de 9,3 % de leurs émissions de CO₂.

Transports Becker Des semi mixtes pour conteneurs et palettes

Trouver des équipements adaptés entre deux activités complexes de transport de camions et le groupage de marchandises palettisées, telle est la démarche développée par les Transports Becker ces trois dernières années. Aux commandes de 115 tracteurs et plus de 500 remorques (1200 porte-conteneurs et 700 transport mixtes), la flotte a été dotée de 12 semi-camions mixtes permettant les deux opérations. « Ces véhicules polyvalents représentent 2 500 jours, qui nous permettent de passer à 10 % avec Nicolas Châteauneuf, responsable commercial. A destination des ports maritimes que nous desservons, ils nous permettent de livrer les trains à vide en changeant des palettes à l'aller pour des marchandises et des conteneurs au retour ; en France, au festival des événements, nous adaptons ainsi nos flux et nous les adaptons aux variations de la demande à l'export. En revanche, les véhicules doivent respecter les permis de conduire des conducteurs mixtes, ce qui ne peut donc pas être utilisé partout. »

Le premier bilan est très positif en termes environnementaux et financiers : « Nous avons déjà réduit nos émissions de CO₂ de 8 % sur les semi-palettes et notre rendement est amélioré de 10 % par rapport au camion standard. Globalement, depuis la signature de la Charte en 2009, et en travaillant sur différents axes, nous avons réduit nos émissions de CO₂ de 15,9 % alors que l'objectif initial était de 7 % ! Nous consommons 457 g de CO₂ par kilomètre, contre 540 g il y a trois ans. »

Autocars Girardot Responsabilité Renforcement des relations

Tout est question d'organisation et d'organisation chez les Autocars Girardot, une entreprise de 100 véhicules. « Quelques jours avant les vacances, nous établissons les plannings, vérifions les engagements pris lors de la semaine de réservation des groupes et nous nous engageons à respecter, dans l'objectif d'optimiser les itinéraires en fonction des retours à vide », assure Christophe Girardot, le patron signataire de la Charte en mars 2012. Il estime à 2 % l'impact de ces actions sur ses objectifs (réduction des émissions de CO₂ de 0,5 % sur 2 ans). Et développe : « À l'ère de la mobilité, plus simplement, un autocar peut être utilisé le plus souvent ou être distribué. Nous sommes particulièrement vigilants sur les retours à vide des autocars entre le Bourgogne et Paris. En fonction de nos emplois du temps des clients, nous pouvons facilement regrouper 1 000 personnes sur deux bus. Par ailleurs, sur les transports régionaux, nous avons réussi à faire passer nos flux de voyageurs de 100 à 150 personnes par jour. En France, nous sommes particulièrement responsables de ce point de vue. Grâce à une meilleure collaboration, nous nous sommes vus augmenter nos capacités de transport de 10 % par jour, quotidiennement. À la fin de l'année, le résultat est significatif. En synthèse, Christophe Girardot nous dit : « Nous sommes à l'écoute de nos clients et à renforcer nos voyages. »

L'organisation : une clé essentielle pour réduire ses consommations et ses émissions de CO₂ !

Sans trop investir, mais en anticipant pour organiser ses flux de manière cohérente, les autocaristes comme les transporteurs de marchandises limitent les retours et les kilomètres à vide. Témoignages dans 3 régions : Alsace, Bourgogne et Languedoc-Roussillon.

Rouillé & Coulon Optimiser la capacité de chargement

Dans le cadre de sa participation à la démarche « Objectif CO₂ », les entreprises s'engagent à l'entreprise Rouillé et Fils s'est engagée à réduire de 6,7 % ses émissions de CO₂ sur trois ans, soit 60 g de CO₂ en moins par kilomètre. Or l'objectif initial était de 600 g de CO₂ par tonne-kilomètre (TK) et 599 g, explique Nicolas Trouillot, directeur de l'entreprise. Mais après 18 mois, les émissions de CO₂ ont diminué de 10,7 %, soit 530 g de CO₂ par tonne-kilomètre. « C'est un excellent résultat », dit-il. « Cela est dû à une meilleure organisation des flux de marchandises, mais aussi à une meilleure gestion des retours à vide. »

« Sans trop investir, mais en anticipant pour organiser ses flux de manière cohérente, les autocaristes comme les transporteurs de marchandises limitent les retours et les kilomètres à vide. Témoignages dans 3 régions : Alsace, Bourgogne et Languedoc-Roussillon. »

Rhenus Logistics Alsace Cibler les flux à améliorer

Signataire de la Charte en septembre 2010, Rhenus Logistics Alsace vise son objectif de réduction des émissions de CO₂ de 10 % sur trois ans. « La démarche a été de 2,9 % la première année et atteint 7 % en 2011 », assure Jean-Yves, directeur d'exploitation de la filiale de Rhenus Logistics. Le professionnel se félicite d'une gestion optimisée des retours à vide. « Nous avons anticipé en anticipant de manière ciblée les retours à vide et en ciblant mieux le temps de chargement et de déchargement des camions. »

« Sans trop investir, mais en anticipant pour organiser ses flux de manière cohérente, les autocaristes comme les transporteurs de marchandises limitent les retours et les kilomètres à vide. Témoignages dans 3 régions : Alsace, Bourgogne et Languedoc-Roussillon. »

Boulet La climatisation pour tous

À la tête de 20 véhicules de transport de voyageurs, David Boulet estime un objectif de réduction de 10% ses émissions d'ici à 2014, soit 6 % en 3 ans. « Nous avons aussi travaillé sur nos itinéraires pour éviter les retours à vide et nous avons travaillé sur la gestion de notre flotte. »

Le Gouessant Un diagnostic Web pour un nouvel engagement

Signataire de la charte nationale, la coopérative agricole Le Gouessant a rejoint la démarche en 2012. « Nous avons travaillé sur nos itinéraires pour éviter les retours à vide et nous avons travaillé sur la gestion de notre flotte. »

BONNES PRATIQUES

Tableau de bord des émissions de CO₂ et des actions entreprises.